

Objet : Championnats Jeunes par Equipes

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Correspondants,

Aix en Provence, le vendredi 26 septembre 2025

C'est avec un très grand plaisir que nous vous faisons parvenir toutes les informations concernant les Championnats Régionaux/Départementaux Jeunes 2026.

Préambule

La Commission Régionale des Jeunes, pour l'organisation de cette compétition, a pris note du bilan des championnats par équipes 2025. La Commission fera le maximum afin de proposer un championnat sportivement attractif tout en tenant compte de la géographie.

Nous ouvrons cette année la catégorie U18 garçons au niveau régional, sans limite de classement.

Par ailleurs, pour plus de simplicité, le fonctionnement et les règles sont identiques entre les Championnats Régionaux et Départementaux.

Organisation des Championnats

Conformément aux informations annoncées lors de la saisie des équipes, c'est la Commission Régionale des Jeunes avec la collaboration de l'Equipe Technique Régionale qui sélectionnera les différentes équipes pour la phase régionale selon leur poids, calculé sur les deux premiers joueurs susceptibles, dans le respect des règlements en vigueur, d'être alignés simultanément.

Sont concernés par des championnats régionaux et départementaux :

U12 Filles et Garçons

U18 Filles et Garçons

Pour information, les Championnats U14 et les Championnats U16 Garçons (régionaux et départementaux) débiteront le 4 janvier 2026.

Par ailleurs, dans les Championnats de Jeunes, il n'y a pas de système de Montées/Descentes. Chaque année, le championnat est remis à zéro et les meilleures équipes seront qualifiées pour l'échelon régional.

Afin de permettre une bonne organisation des championnats, nous souhaitons que le capitaine de l'équipe visiteuse prenne contact avec son homologue de l'équipe visitée, **au plus tard trois jours avant la rencontre**. Cette démarche a pour but d'éviter avant tout, la gestion de difficultés de dernière minute.

Calendrier et Horaire

Voici le calendrier de phase préliminaire des championnats régionaux :

Phases	Journée	Dates
Poules	1	Dimanche 16 novembre 2025
	Report	Samedi 22 novembre 2025
	2	Dimanche 23 novembre 2025
	Report	Samedi 29 novembre 2025
	3	Dimanche 30 novembre 2025
	Report	Samedi 6 décembre 2025

**Il peut y avoir deux journées supplémentaires en départemental.*

En cas d'accord des deux clubs, une rencontre peut être avancée. Il est nécessaire et indispensable, dans ce cas, de prévenir l'organisateur du championnat avant la date fixée de la rencontre par email (competitions.paca@fft.fr).

Si les deux clubs sont d'accord (ou l'un demande et l'autre accepte) afin de reporter la rencontre, pour des convenances personnelles (demande exceptionnelle, sauf cas d'équipe incomplète), l'accord de la commission compétente doit être demandé au préalable. Cette compétition étant réduite dans le temps, nous vous invitons à respecter le calendrier initial.

Par ailleurs, la Commission compétente peut décider du report d'une rencontre en cas de sélection, par la FFT ou la Ligue, d'un(e) joueur(se) de la même catégorie d'âge que le championnat concerné.

Sur les rencontres du championnat régional, l'horaire est déterminé par la Commission Compétente à savoir **10h00, le dimanche**. Il faut l'accord des deux clubs pour que l'horaire de la rencontre soit modifié.

Par ailleurs, un délai de route est accordé aux équipes se déplaçant (distance la plus courte de ville à ville) à la condition que le club visiteur prévienne le club visité au plus tard l'avant-veille de la rencontre ([confirmation par mail obligatoire avec copie à l'organisateur](#)).

Délai maximum autorisé :

- 30 minutes entre 100km et 199 km
- 1h00 entre 200km et 299 km
- 1h30 plus de 300 km

Nb : Si le club qui se déplace demande le délai de route ce dernier ne peut pas être refusé par le club d'accueil. En outre, les rencontres du niveau régional ont la priorité par rapport aux rencontres du niveau départemental.

Les horaires et calendrier du championnat départemental sont du ressort de la commission départementale en charge du championnat.

En cas d'intempéries, le principe est le suivant :

Si une rencontre n'est pas commencée et doit être reportée en raison de la météo et que la décision est prise après la remise au Juge arbitre par les 2 capitaines des fiches de composition d'équipes, la rencontre sera jouée sur les installations du club visiteur sauf si celle-ci a débuté et que le résultat est acquis.

Si la rencontre n'est pas commencée et que les fiches de composition d'équipes ne sont pas remises au juge-arbitre (arrivée de l'équipe visiteuse au complet sur place), la rencontre sera reportée sur les installations du club visité.

En règle générale : Si le club visiteur est arrivé au complet sur les installations du club visité (sans informations contraire avant le départ de l'équipe), le report devrait se dérouler sur les installations de l'équipe qui s'est déplacée.

En cas de contestation motivée sur ce principe, le service Compétition de la ligue doit être saisi, par mail, par le(s) club(s) dans un délai maximal de 48 h, après la prononciation du report par le juge-arbitre.

Si une rencontre doit se jouer le Samedi en raison d'un report, l'horaire officiel du championnat régional est **14h00** (sauf accord des deux capitaines).

Courts

La rencontre doit se jouer au minimum sur un court (extérieur ou intérieur). Il faut l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre sur deux courts. Par ailleurs, le juge-arbitre peut prendre toutes les dispositions pour éviter le report d'une rencontre.

Ten'Up & Juge-Arbitre

Pour consulter les championnats sur Ten'Up, que ce soit pour les départementaux ou les régionaux, Il faut aller dans « rechercher », puis « rechercher un championnat par équipes tennis ». Il faut ensuite choisir le niveau de championnat souhaité : régional, la catégorie, le sexe, et il est nécessaire également d'indiquer la Ligue : « *Provence-Alpes-Côte d'Azur* ».

Par ailleurs, vous avez la possibilité de sélectionner une recherche par ville en renseignant la **ville** et/ou **code postal**.

Lors de la saisie de la feuille de match sur Ten'Up, la saisie du nom du juge-arbitre et des capitaines est obligatoire.

Le juge-arbitre doit :

- Être majeur
- Licencié en 2026
- Posséder une qualification de juge-arbitre active

Il est demandé que la feuille de match soit saisie **dès la fin de la rencontre** par le juge arbitre sur Ten'Up.

Nous rappelons aux Juges-Arbitres qu'ils doivent être présents **pendant toute la durée de la rencontre**. Le juge-arbitre, le jour de la rencontre, ne peut être ni joueur, ni joueur susceptible de jouer, ni capitaine, ni capitaine adjoint dans l'exercice de ses fonctions d'officiel de l'arbitrage.

Licences et Statut Médical

Conformément aux décisions du Bureau de la Ligue de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la date limite de licence pour l'ensemble des championnats (départementaux et/ou régionaux) est fixée au plus tard la veille de la journée à laquelle le joueur va prendre part.

Les joueurs possédant une licence « D » (Découverte), une licence « S » (Scolaire) ou une licence « W » (Web) ne sont pas autorisés à jouer en championnats par équipes. Il est possible de transformer ces licences en licence « C » (Multi-raquette). Cette transformation doit être effectuée avant la date de prise de licence pour le championnat considéré.

Seuls deux documents doivent être présentés au juge-arbitre :

- ✓ la licence
- ✓ la pièce d'identité avec photographie.

Licences et Classement

Le classement mensuel est à appliquer **automatiquement et immédiatement** dès sa publication pour les rencontres à venir.

*Les championnats **U12 jaune et U18 jaune** ne sont pas limités en classement. Si un(e) joueur(se) évolue au classement mensuel, ce(tte) dernier(re) est autorisé à poursuivre le championnat jusqu'à la fin. **Attention, un(e) joueur(se) U10 qui passe 30/4 en cours de championnat (après la première journée), n'est pas autorisée à l'épreuve U12 jaune.**

Nous vous prions de bien vouloir imprimer vos licences dès la publication d'un nouveau classement. En effet, le Juge-Arbitre devra être en mesure de *contrôler votre classement*. Les clubs ont la possibilité d'imprimer l'ensemble des licences correspondant à une équipe (voir guide en pièce jointe).

Statut Non Déterminé (ND) : Un joueur possédant le statut ND doit demander une assimilation de classement **avant de participer à une rencontre.**

Règles de participation

Dans la même année sportive, un joueur ne peut disputer les Championnats Interclubs « Jeunes » que dans une seule catégorie d'âge.

Toutes les épreuves se jouent en fonction des catégories d'âge :

7 ans (2019), 8 ans (2018), 9 ans (2017), 10 ans (2015), 11/12 ans (2015/2014), 13/14 ans (2013/2012), 15/16 ans (2011/2010), 17/18 ans (2007/2006).

Les épreuves **U12 jaune** sont ouvertes :

- ❖ Aux joueurs de la catégorie 11/12 ans, quel que soit leur classement.
- ❖ Aux joueurs des catégories 7 ans, 8 ans, 9 ans, 10 ans s'ils possèdent un classement de **30/4 minimum au début de l'épreuve considérée (1ère journée de championnat).**

Nb : Les enfants de 7 ans devront présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique du tennis en compétitions du médecin du sport datant de moins de 6 mois.

Les épreuves **U18 jaune** sont ouvertes :

- ❖ Aux joueurs des catégories 13/14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans quel que soit leur classement.
- ❖ Aux joueurs de la catégorie 11/12 ans et 13/14 ans, quel que soit leur classement, à condition de présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique du tennis en compétitions du médecin du sport datant de moins de 6 mois.

Composition des équipes

Ajouts de joueurs en championnats jeunes : Chaque équipe, par journée de championnat, dispose d'autant de joueurs hors liste qu'elle le souhaite (appelés «Joker»), qui pourront venir s'ajouter à la liste nominative à condition de respecter les dispositions du championnat considéré (prise de licence la veille de la rencontre, etc.) **et d'avoir un classement inférieur ou égal le jour de la rencontre au dernier joueur brûlé.**

Le joueur « Joker » peut être un joueur brûlé (seulement le joueur n°2) d'une autre équipe du club. Le joueur n°1, lui, reste assigné dans l'équipe dans laquelle il est déclaré.

Malgré l'évolution des classements (classement mensuel), **les joueurs déclarés comme brûlés par le club resteront avec ce statut pour tout le championnat.**

La date du classement à prendre en compte pour le "joker" est celle au jour de la rencontre. La référence est également le dernier classement des joueurs brûlés le jour de la rencontre.

Exemple : En jaune, le classement des joueurs brûlés sur Ten'Up. **Ils ne sont pas triés en raison de l'évolution du classement (mensuel)**

Equipe 1 :

Ordre	Classement le jour de la rencontre
1	15/1
2	15
3	15/3
4	15/2
5	15/2

Le joueur « joker » devra avoir, le jour de la rencontre un classement inférieur ou égal à 15/1 correspondant au classement du dernier joueur brûlé de cette équipe (n°2 de l'équipe ce jour-là sur la GS).

Equipe 2

Ordre	Classement le jour de la rencontre
1	15/4 (joueur A)
2	15/3 (joueur B)
3	15/5
4	15/5
5	15/5

Le joueur A, premier brûlé de cette équipe n'a pas le droit de jouer avec l'équipe 1.

Règles importantes

Tout joueur inscrit sur la liste nominative ne pourra en aucun cas participer à une rencontre dans une autre catégorie d'âge Jeune, ni même comme joueur joker dans une autre catégorie jeune.

Un joueur ne peut pas disputer deux rencontres le même jour.

De même, il ne peut jouer deux rencontres ou plus du même championnat (Régional et/ou Départemental) possédant le même numéro de journée et se déroulant à des dates différentes du fait des reports et/ou rencontres avancées.

Un compétiteur (joueur joker, joueur remplaçant, joueur brûlé) peut donc jouer dans plusieurs équipes, et faire des allers-retours lors de la phase préliminaire d'un même championnat si et seulement si les règles précisées ci-dessus sont respectées.

Compléments d'informations sur le(s) joueur(s) joker(s)

- ✓ Il devra être licencié (licence Multi-raquette) au plus tard la veille de la rencontre et ne pas posséder le statut ND ;
- ✓ Il ne peut pas avoir joué ou être inscrit dans une équipe d'une autre catégorie d'âge des championnats Jeunes (Régional et/ou Départemental) ;
- ✓ Il ne peut pas disputer deux rencontres ou plus du même championnat (Régional et Départemental), possédant le même numéro de journée se déroulant à des dates différentes du fait des reports et/ou rencontres avancées.

En cas de doute, nous vous invitons à contacter avant la rencontre l'organisateur du championnat afin de vérifier que votre joueur « joker » respecte bien les différentes réglementations.

Les objectifs de tout ce règlement sont les suivants :

- ✓ Faciliter les démarches de vérifications des juges-arbitres
- ✓ Minimiser les écarts de classements des joueurs présents sur la liste et la réalité du terrain. Pour rappel, le poids de l'équipe est une variable importante dans la composition du championnat
- ✓ Laisser une marge de manœuvre aux clubs, en utilisant les jokers, pour pallier une absence de dernière minute

Déroulement des rencontres

Règles communes à tous les championnats :

- ✓ **Format des rencontres** : 2 simples et 1 double (2 joueurs au minimum pour disputer la rencontre, les joueurs de simples ont le droit de jouer le double).
- ✓ **Format des simples** : F1 (3 sets à 6 jeux)
- ✓ **Format du double** : F4 (2 sets à 6 jeux, point décisif, 3ème set = Super jeu décisif à 10 points)

Règles pour tous les championnats

- ✓ **Ordre** : D-S2-S1
- ✓ Une victoire (simples et double) attribue **1 point** à l'équipe gagnante.
- ✓ **4 joueurs maximum** sur la feuille de composition d'équipe remise au juge-arbitre le jour de la rencontre
- ✓ **La composition de l'équipe de double** est donnée au juge-arbitre au plus tard **15 minutes** avant le début de la rencontre **avec les joueurs susceptibles de jouer en simple**.
- ✓ Temps de repos entre le double et le simple : **30 minutes**
- ✓ La composition des simples est donnée par le capitaine **10 minutes au plus tard** avant le début des simples.
- ✓ Si les joueurs des simples n'ont pas joué en double, la partie démarre **dès que possible**.
- ✓ Si une équipe ne peut pas aligner 2 joueurs de simple (blessure), alors seul le **simple 1 sera joué**, le simple 2 sera déclaré perdu pour l'équipe incomplète. L'autre équipe doit cependant donner une composition avec 2 joueurs de simple en respectant les classements.

Doubles :

Les doubles comptent dans le calcul du classement de simple avec prise en compte des meilleurs résultats de double dans la limite d'un bonus maximum de 25 points pour un joueur(se) en 4^{ème} Série, 35 points pour un joueur(se) en 3^{ème} Série, 49 points pour un joueur(se) en 2nd Série positive et 70 points pour un joueur(se) négatif ou numéroté.

Les points obtenus au moment du calcul du classement constituent un bonus fixe qui est intégré dans le calcul du bilan du joueur qui sert à déterminer son classement de simple.

Les points seront attribués en fonction du poids des équipes au moment du calcul informatique :

	Pour un bilan calculé à un échelon en 4e série	Pour un bilan calculé à un échelon en 3e série	Pour un bilan calculé à un échelon en 2e série positive (Jusqu'à 0)	Pour un bilan calculé à un échelon à partir de -2/6
Points apportés pour une victoire en perf	5	5	7	10
Points apportés pour une victoire à poids égal	3	3	4	6
Points apportés pour une victoire en contre	1	1	2	3
Nombre maximal de doubles bonifiés	5	7	7	7

Pour plus d'information : [Bonification des doubles tennis classement matches.](#)

En conséquence, Il est interdit de mettre de faux scores.

Forfaits

Dans ces championnats où il peut y avoir un peu plus de déplacements qu'à l'habitude, le risque de forfait peut être tentant.

En plus de la pénalisation sportive (-2 points), la commission compétente peut décider de demander au club dont l'équipe a déclaré forfait de rembourser les frais engagés par les équipes, le club d'accueil, l'organisateur du championnat.

Une équipe déclarant forfait en phase finale/match de classement d'un championnat est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à la non-qualification pour le championnat régional, l'année suivante. Elle perd également sa qualification pour les championnats de France.

L'objectif n'est pas de pénaliser les clubs mais de s'assurer que toutes les équipes ayant fait le choix de s'inscrire, disputent le championnat dans son intégralité afin que ce dernier ne soit pas tronqué pour certaines d'entre elles.

Règlement de la phase finale

Les divisions dont les phases qualificatives se sont déroulées avec plusieurs poules seront suivies d'une phase finale. Un fichier vous sera communiqué avec le nombre d'équipes qualifiées.

La moitié des têtes de série (1 à n) seront placées en fonction du classement général de la division (points, matchs average, set average, jeux average).

En cas d'égalité, la commission compétente procédera à un tirage au sort.

Pour les équipes restantes, la commission compétente organisatrice du championnat procédera à un tirage au sort des autres équipes pour le placement dans le tableau final.

Par ailleurs, dans certaines divisions, la Commission compétente peut décider d'exempter une ou plusieurs équipes de la phase préliminaire (en raison de l'écart de poids), ces dernières seront têtes de série par ordre de poids d'équipe. Pour les autres équipes, la numérotation des têtes de série suit le précédent règlement.

Pour un tableau se déroulant sur 2 tours, les têtes de série 1 et 2 recevront en ½ Finale. Pour un tableau se déroulant sur 3 tours ou plus, la Commission compétente équilibrera les réceptions entre les différentes équipes.

Pour rappel, les finales régionales pourront se jouer sur les sites d'Aix-en-Provence, Toulon ou Nice. Le lieu sera déterminé au plus tard 6 jours avant la finale, conformément à la réglementation en vigueur.

Espérant que cette note répondra à vos différentes questions. Les Commissions Départementales/Régionales Jeunes, les secrétariats sportifs des Comités ainsi que le Service Compétition de la Ligue sont à votre entière disposition pour toutes précisions utiles.

Vous souhaitant une excellente compétition,

Bien sportivement,

La Commission Régionale Jeunes